



# Appel à candidatures "Food Trucks"

La Ville de Pénestin lance un appel à candidatures à destination des food-trucks pour plusieurs emplacements disponibles lors des festivités du 18 juin et du 15 août 2026.

*Publié le 02 juin 2026*

## APPEL A CANDIDATURES

### Occupation du Domaine Public

Fête de la musique du 18 Juin 2026 et Concert Evènement 15 Août 2026

Pour des commerçants non-sédentaires sur 2 emplacements à l'occasion du concert évènement du 18 Juin 2026 au club nautique

Pour des commerçants non-sédentaires sur 4 emplacements à l'occasion du concert évènement du 15 Août 2026 au stade du logo,

### Objet

Mise en concurrence pour la délivrance de 6 autorisations d'occupations pour emplacements réservés aux commerçants ambulants qui vendent des denrées alimentaires à l'occasion des festivités organisées pour le service culturel de la mairie de Pénestin soit le 18 juin 2026 et du 15 août 2026.

### Contexte

En application de l'article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, afin de délivrer 8 titres d'occupation temporaire du domaine public en vue d'une exploitation économique, la Ville est tenue d'organiser une procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester.

La fête de la musique aura lieu au club nautique de Pénestin respectivement le 18 juin 2026.

La soirée du concert évènement aura lieu au stade du logo respectivement le 15 août 2026.

Pour accompagner ces animations dans la commune nous vous invitons à postuler sur un des 6 emplacements réservés aux commerçants ambulants vendant des denrées alimentaires selon le descriptif et les critères détaillés ci-dessous :

### Les attentes

Il s'agit d'accompagner ces animations en permettant l'installation d'une offre commerciale alimentaire diversifiée avec des produits de qualité (fait maison, bio, circuit court) en proposant des plats à emporter salés et/ou sucrés. La prestation proposée devra offrir à la clientèle une qualité et un confort de consommation :

> Respect de la réglementation (hygiène, occupation du domaine public) liée aux activités de vente et de transformation de denrées alimentaires.

> Qualité de prestation et de service à la clientèle.

### **Lieux occupés**

> 2 emplacements : parking du club nautique (2 food trucks), (2 food trucks) vente de produits salés ou sucrés – 6 à 8 mètres linéaire par food truck pour la fête de la musique du 18 Juin 2026,

> 4 emplacements : Stade du Logo (4 food trucks) vente de produits salés ou sucrés – 6 à 8 mètres linéaire par food truck pour le concert événement du 15 Août 2026,

### **Les critères de sélection**

> qualité des produits cuisinés : produits frais, faits maison, bio, local

> prix affiché

> politique de développement durable (gestion des déchets et des eaux usées,)

> service et aspect technique : offrir aux clients une qualité de prestation et de service et aspect extérieur soigné

> qualité et clarté de la présentation du dossier déposé

> récupération des canettes, bouteilles, gobelets, sensibilisation au tri des déchets

Dans le cadre de la politique de développement durable de la municipalité, une priorité sera donnée aux foods trucks qui sont totalement autonome en électricité.

### **Les horaires de vente sont fixés**

> le 18 juin 2026 de 18h00 à 23h00,

> le 15 août 2026 de 18h00 à 0h00.

### **Dossier à constituer**

> note de présentation de l'activité comprenant : produits vendus, tarifs appliqués, gestion des déchets et des eaux usées

> une présentation du concept de cuisine proposée : menu détaillé, photographie du véhicule et des plats proposés.

> copie recto/verso de la carte de commerçant ambulancier.

> préciser le mètre linéaire souhaité, visuel du camion magasin avec ses dimensions.

> extrait Kbis de moins de 3 mois.

> attestation assurance responsabilité civile en cours de validité.

> attestation de formation en hygiène alimentaire.

Merci de nous envoyer ces éléments avant le jeudi 11 Juin 2026

soit par mail à : [animations@penestin.fr](mailto:animations@penestin.fr)

soit par courrier : Mairie de Pénestin - Service culture animations - 44 rue calvaire 56760 PENESTIN

**MAIRIE DE  
PÉNESTIN**

44 Rue du Calvaire  
56760 Pénestin

**HORAIRES :**

Lun : 9h - 12h  
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45  
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45  
Jeu : 9h - 12h  
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45  
Sam : 9h - 12h

**TÉL. : 02 23 10 03 00**